

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 252

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maquiller l'animal. Il gardait le secret, tant pour la volaille que pour les chevaux, les porcs et les bêtes à cornes, de différentes ruses auxquelles les plus expérimentés se laissaient prendre. Enfin, ses vantardises triomphaient des plus édifiants et des plus timorés, et il grisait en un quart d'heure les hommes les plus sobres.

Avec ce que le père Brudet gagnait à l'époque des foires, il eût pu vivre heureux et tranquille toute l'année, mais il nourrissait pour les spiritueux une passion profonde. Il consommait en trois semaines, au cabaret, ce qui eût pu lui assurer le bonheur par la médiocrité pendant plusieurs trimestres.

Soudain, une nouvelle étonnante se répandit dans le pays du père Brudet, où ses exploits étaient plus célèbres que ceux de Napoléon, car toutes les gloires sont relatives.

Le père Brudet ne buvait plus et on l'avait, deux dimanches de suite, aperçu à la grand' messe. Or, le vieux mécréant ne mettait jamais les pieds à l'église, et répandait force blasphèmes sur la religion, ses saints et ses mystères.

Un troisième dimanche, le père Brudet parut encore à la messe, et l'abbé Juvien, dans un sermon ému, qui fit trembler des larmes aux cils des dévotes, et sangloter très fort notre paysan, parla du retour de l'Enfant Prodigue, et s'écria qu'il fallait accueillir à bras ouverts ces esprits égarés qui, reconnaissant enfin leurs erreurs, revenaient à Dieu, humbles et repentants.

A la fin de la messe, on quêtait pour le chemin de croix. L'indigente et naïve église, aux murs blanchis à la chaux, à la voûte de bois, assez semblable à un gros foudre coupé en deux, où s'entre-croisaient des poutres noircies par le temps, ne possédait pour chemin de croix que quelques gravures tavelées de jaune et de rouille, encadrées de bois noir. L'abbé Juvien rêvait d'un chemin de croix en plâtre coloré, avec des personnages en demi-bosse, et l'on quêtait chaque dimanche afin de réunir les fonds nécessaires à cette acquisition. Très ostensiblement, le père Brudet donna une pièce de cinquante centimes.

Tout le pays ne s'entretint, pendant deux jours que de cet événement.

Le cantonnier, devenu trop vieux pour continuer son service, allait être retraité. Les compatriotes du père Brudet apprirent avec une indicible stupéfaction qu'il postulait la place, vacante bientôt. Le père Brudet se livrant à un travail régulier, cela dépassait l'imagination.

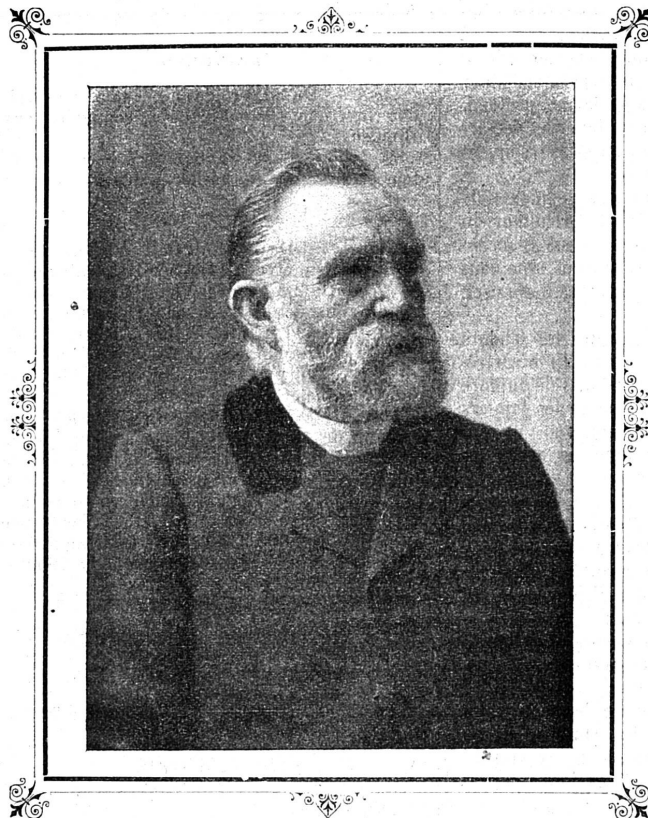
Quelques vieillards insinuèrent bien que le cantonnier n'avait guère d'autre occupation que les courses du maire, et que le père Brudet voulait tout simplement s'offrir quelques petites rentes.

Mais personne ne les crut, surtout quand on connut que le postulant avait promis au curé qu'il donnerait vingt francs pour le chemin de croix, si était nommé cantonnier. Et chacun admira les bonnes intentions du pécheur repentin.

Recommandé chaudement au maire par le bon curé, le père Brudet devint fonctionnaire.

Le dimanche qui suivit sa nomination, toute la commune se pressait à la messe. Ce serait, pensait-on, un spectacle édifiant entre tous que de voir cet ancien contempteur des choses divines offrir, en manière de sacrifice expiatoire, un louis d'or pour doter son église d'un chemin de croix aussi beau que celui du chef-lieu de canton.

Et un louis, qui est à Paris une chose infime et misérable, avec quoi l'on solde le pourboire d'un souper, devient, en un village du fond de la Normandie, le symbole même de l'opulence. Si Murger ignorait la couleur d'un billet de



† M. le Conseiller fédéral Hauser

mille, combien de paysans n'ont jamais entendu tinter le rire orgueilleux et chimérique d'une pièce de vingt francs !

L'abbé Juvien prononça la plus touchante des homélies, et célébra en termes fleuris l'éloge du père Brudet.

Quand le prêtre commença sa quête, tous les cœurs se mirent à battre. Lorsqu'il se trouva devant le père Brudet, un silence solennel s'établit, que rythmait et rendait plus imposant le halètement d'angoisse des poitrines. Chacun avait conscience de vivre une minute dramatique, et que de graves événements se préparaient. L'émoi du soldat à sa première bataille, qui attend avec anxiété le premier coup de canon, n'est pas plus poignant.

A l'instant où le prêtre tendit devant lui son aumônière, le père Brudet enfonça ses mains dans ses poches. Il eût l'air d'y fouiller pendant quelques secondes, mais il les y tint obstinément vissées.

La stupeur arrondit en o la bouche des assistants.

— Voyons, père Brudet, bégaya le prêtre, vous voilà cantonnier... Vous rappelez-vous votre promesse ?...

— Parfaitement, monsieur le curé. Je vous ai dit : « Je vous donnerai vingt francs pour le chemin de croix, si vous me faites nommer cantonnier », mais j'entendais, non pas cantonnier de la commune, mais cantonnier sur le chemin de la croix !...

Et, le soir même, le père Brudet se grisa abominablement.

GASTON DERYS.

Aux champs

Pour faire blanchir les salades. — Les labours profonds.

Les salades réservées pour la consommation d'hiver, principalement les chicorées, scaroles,

etc., manquent quelquefois sur les marchés, par suite des interruptions de la saison et par le changement trop brusque de la température. Lorsqu'un froid vif succède trop subitement à une atmosphère douce, les salades qui se trouvent alors dans les carrés, recouvertes pour blanchir, restent quelquefois un mois et plus à l'état vert.

Pour remédier à cet inconvénient, nos jardiniers du Midi ont inventé plusieurs moyens plus ou moins bons, dont un des meilleurs consiste à mettre à demi-terre, c'est-à-dire recouvrir à demi toutes les chicorées d'un carré. Mais que la température se maintienne douce quelque temps, ou que la saison devienne pluvieuse, ces chicorées, n'étant enterrées qu'à moitié, poussent allongent leurs feuilles et ne présentent plus ce centre convexe et fourni qui en fait la plus grande

beauté. Nos jardiniers ont alors imaginé de les mettre à blanchir sur couche. Voici leur manière d'opérer.

Dans un lieu obscur, peu accessible à l'air, ou bien dans une bâche, ils forment une couche épaisse de 0 m. 25 à 0 m. 30 ; ils mettent le fumier frais, s'ils veulent une prompte opération, et le mêlent avec du vieux, lorsqu'ils ne sont pas pressés. Au moyen de ces deux procédés, ils ont leurs salades, soit en vingt-quatre heures, soit en trois ou quatre jours, suivant la force de la couche. Ils vont prendre leurs chicorées dans le carré, les arrachent avec soin sans les meurtrir, la moindre meurtrissure pouvant faire pourrir les plants ; ils laissent tenir un peu de terre à la racine, et placent les salades sur la couche dans une position verticale, en les serrant les unes contre les autres, de façon à ce que la chaleur ne puisse s'échapper par les vides. Ils font ensuite un fort bourrelet de paille longue qu'ils fixent sur les bords de la couche au moyen de quelques crochets en bois. Ils recouvrent le tout d'une légère couche de paille et donnent un arrosage, moyen si la couche est tempérée, copieux si elle est forte, avec un arrosoir à pomme. Cet arrosage sert à comprimer un peu l'effet trop prompt de la chaleur de la couche, qui, agissant trop fortement sur les salades, leur donnerait une couleur pâle sans leur conserver la tendresse et cette belle couleur jaune d'or que procure une humidité chaude.

Les terres dépouillées de leurs récoltes sont livrées à la charrue. Quoique les céréales n'aient pas de racines profondes, il n'en est pas moins utile que le sol qui les porte soit labouré profondément pour leur fournir de l'humidité dans les moments de sécheresse et les préserver des excès d'eau à la suite de longues pluies.

Il est vrai, les labours profonds veulent des fumures profondes, c'est-à-dire copieuses, qui ne sont pas à la portée de tous les cultiva-

teurs. Nous devons dire que dans ces cas le billon, ou le demi-billon-pianche permet d'allier la fumure superficielle avec le labour profond. Ce système permet surtout de biner et de sarcler les blés au printemps, opération souvent décisive pour les récoltes.

Rappelons à ce sujet les enseignements de M. G. Decrombecque, l'éminent agriculteur du Pas-de-Calais recueillis par M. Paul Blanchemain, dans un excellent livre surtout utile dans les contrées où la culture en billons a sa raison d'être.

Cet agriculteur estime qu'après les labours profonds, la sole destinée aux blés d'hiver réclame un bon état de fumure, mais de fumure antérieure au labour. Le blé aime les fumiers consumés d'avance. C'est pourquoi il vaut mieux après les trèfles rompus et après les plantes-racines bien fumées que sur une fumure nouvelle.

On ne fait pas assez attention à ce détail dans nos campagnes. On devrait réserver pour le blé des fumiers gras très avancés en dissolution, l'orsqu'on a été obligé d'ajourner la fumure à l'époque des labours.

Les seconds labours, dit encore M. Decrombecque, devraient être faits avec les sacrifices, et non avec la charrue.

D'abord, le travail s'opère beaucoup plus vite; ensuite, il se fait mieux. On évite de retourner la terre déjà renversée par le versoir, ce qui a pour effet de la replacer dans son premier état.

Etat civil

BREULEUX

Mois de Juillet, Août et Septembre 1902

Naissances.

Juillet. Du 10. Jeandupeux Henri René, fils de Jules et de Aline née Bouverat aux Breuleux. — Du 11. Jobin Xavier Emile René, fils de Célien et de Lucia née Queloz, aux Breuleux. — Du 15. Aubry Marie Louise Antoinette, fille de Jules et de Ida née Grellinger aux Vacheries. — Du 19. Aubry Laure Marie Berthe, fille de Charles et de Euphrasie née Québatte aux Breuleux. — Du 28. Aubry Ernest Joseph, fils de Joseph et de Jeanne née Cattin aux Breuleux.

Août. Du 1^{er}. Iseli Louis Achille, fils de Albert et de Alice née Willemain aux Breuleux. — Du 1^{er}. Chapatte Charles Alphonse, fils de Aurélien et de Estelle née Arnoux à La Chaix. — Du 15. Jelmi Alphonse Arthur, fils de Pierre et de Adine née Donzé aux Vacheries. — Du 18. Chappuis Eusèbe Léon, fils de Emile et de Anna née Farine aux Breuleux. — Du 21. Jeandupeux Marthe Antoinette, fille de Charles et de Léa née Chapatte aux Breuleux. — Du 26. Boichat Marthe Juliette Léona, fille de Jules et de Lucia née Donzé aux Breuleux.

Septembre. — Du 2. Boillat Arthur Etienne Henri, fils de Arsène et de Constance née Claude aux Breuleux. — Du 3. Claude Laurent Camille, fils de Lucien et de Elisa née Boichat aux Breuleux. — Du 4. Feira Marcel Auguste, fils de Auguste et de Lucia née Pelletier au Peugirard. — Du 6. Aubry Ariste Paul, fils de Oscar et de Estelle née Joly aux Ravières. — Du 10. Aubry Georges Ernest, fils de Ali et de Alexina née Donzé aux Breuleux. — Du 17. Joly Mathilde Marie Jeanne, fille de Albert et de Ida née Chaboudez au Roselet. — Du 22. Pelletier Alexine Anna Marie, fille de Alfred et de Elia née Viatte aux Vacheries. — Du 25. Boillat Lucia Louise, fille de Paul et de Emma née Juillerrat au Cerneu-Veusil. — Du 27. Chopard Bertha, fille de Emile et de Lina née Scheidegger aux Envers. — Du 28. Sémon Robert Charles, fils de Victor et de Angéline née Guéniat aux Breuleux.

Mariages.

Août. — Du 26. Froidevaux Numa, fabricant d'horlogerie et Chapatte Maria, comptable aux Breuleux.

Septembre. — Du 26. Paratte Albert, remonteur et Taillard Léa, horlogère aux Emibois.

Décès.

Juillet. — Du 4^{er}. Caldelari Michel, fils de Jean-Baptiste et de Anna née Huguenin né en 1902. — Du 2. Caldelari Victor-Manuel, fils de Jean-Baptiste et de Anna née Huguenin né en 1901. — Du 11. Boillat Firmin Arthur, fils de Paul et de Hermina née Froidevaux né en 1902. — Du 28. Aubry Ernest Joseph, fils de Joseph et de Jeanne née Cattin né en 1902.

Août. — Du 2. Aubry Georges Charles Maurice, fils de Ali et de Alexina née Donzé né en 1899. — Du 16. Donzé Jeanne Alvena, fille de Alcide et de Lina née Chaboudez née en 1900.

Septembre. — Du 13. Schweizer Marie née Oppliger, veuve de Fritz, au Cerneu-Veusil née en 1843. — Du 30. Donzé Jean Charles, fils de Alcide et de Lina née Chaboudez né en 1900.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 250 du *Pays du Dimanche* :

956. CHARADE.

Mirabelle.

957. COMBLE.

Le *Comble de l'avarice* est de refuser de prêter l'oreille à des discours, et de n'en pas faire pour économiser ses mots.

958. DOUBLE ACROSTICHE.

L O U R D U N
L A D I E
L A H E R O
L I T A L
L R E I
L N D O S

959. VERS PROVERBIAUX.

La plus courte folie est toujours la meilleure.
Ce vers se trouve au frontispice d'un recueil d'épigrammes de S. de la Giraudière, publié en 1633.

Ce livre n'est pas long, on le voit en une heure:
La plus courte folie est toujours la meilleure.
Charles Beys, contemporain de Molière, avait inséré ce vers dans sa comédie: *Les Illustres fous*.

Molière, à son tour, modifia ainsi ce vers d'emprunt, dans *l'Etourdi*:
Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.

Ont envoyé des solutions partielles: MM. J. H. F. S. ami de la liberté et du travail à St-U.; Vive le trio des trois D au Conseil National, la terreur des radicaux: Daucourt, Dürrenmatt, Decurtins! L'étoile du socialisme révolutionnaire baisse en Suisse, Delémont. En partance pour la gloire, Porrentruy; Combes, souvenirs que quiconque mange du prêtre en crève; Toussaint à Saignelégier; N'oublions pas les trépassés, Bassecourt.

964. ANAGRAMME.

Reine.

L I S T A B E L L E C H A N C E .

965. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XX XX XX XX 1. Hommage d'un auteur.
XX XX XX XXX 2. Plantes.
XX XX XXX XX 3. Maladie des yeux.
XX XXX XX X 4. Nom donné à un peuple [d'Asie.

966. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

LE BONHEUR.

Oh! que de fois, sous le poids de mes douleurs passées fléchissant, à de sombres pensées en proie, ma main sur le cœur et mes regards vers la terre, je me suis dit, triste, voyant tout ce qu'on trouve de souffrance, de haine et de néant au fond d'une humaine existence: où donc est le bonheur? Notre coupe, au grand banquet, est remplie de fiel; l'un jusqu'à la lie boit et en silence la vide; l'autre en ses doigts frémissants la brise, indigné; mais pour tous le bonheur est une énigme qu'un jour sur la terre Dieu jeta, un mystère profond, et dont le sens encor n'a deviné nul homme.

967. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms de deux lieux dont généralement il faut passer par l'un pour arriver à l'autre:

a, a, d, e, g, i, i, o, p, p, r, r, r, s, s, t, u.

X
X
X
X
X X X X X X X
X
X
X
X
X

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 courant.

Publications officielles

Mise au concours

La livraison de la farine en 1903 et 1904 pour l'asile cantonal d'aliénés à Bellelay. Adresser les offres jusqu'au 10 novembre à la Direction de l'asile.

Convocations d'assemblées.

Bonfol. — Assemblée communale le 4 novembre à 1 h. pour nommer les autorités communales.

Moutier. — Assemblée communale le 10 novembre à 8 h. du soir à la halle pour adopter le nouveau règlement d'organisation, statuer sur l'acquisition d'un droit de pêche.

— Assemblée bourgeoise le mercredi 7 novembre à 8 h. du soir pour élire 3 conseillers. voter le budget, etc...

Noirmont-Peuchappatte. — Assemblée paroissiale le 2 novembre après l'office pour passer les comptes, voter le budget, remplacer le secrétaire-caissier, voter la revision du règlement de paroisse.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 2 novembre après l'office pour ratifier le bail d'une ferme.

Du 20 Octobre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 89.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres... fr. 91.50 le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur